

Charte de la Fondation Pass'Age pour l'animation socioculturelle bulloise

Préambule

La Fondation Pass'Age a vu le jour en novembre 2001 suite à une enquête de terrain demandée par la Commission de jeunesse du Conseil Général. De ce constat, il est ressortit qu'il manquait à Bulle un lieu de rencontres pour les jeunes. La commune de Bulle s'est donc donné les moyens pour mettre en place une structure répondant à leurs besoins (animateur socioprofessionnel et locaux). Une deuxième enquête de terrain, en 2004, a été faite par les animateurs qui ont relevé le même constat, un lieu d'accueil pour les jeunes est de plus en plus plébiscité.

Vu ce qui précède, le sentiment d'utilité de la Fondation Pass'Age s'en trouve renforcé. Les animateurs en place et la Fondation se sont penchés sur l'élaboration de cette charte pour solidifier leur intervention socioculturelle.

Evaluation

La présente charte est valable dès son approbation par le conseil de fondation et sera réévaluée périodiquement selon les besoins.

Finalités

La Fondation Pass'Age contribue à améliorer la qualité de vie de la jeunesse gruérienne. Ses activités s'adressent essentiellement aux jeunes. Toutefois, ses activités peuvent s'élargir à toute la population en générale.

La Fondation encourage l'intégration sociale en veillant à ce que chacun puisse participer activement à la vie de son environnement, sans exclusion pour des raisons culturelles, financières, politiques, religieuses, d'âges, de sexes ou de handicaps. Elle s'efforce d'offrir aux jeunes l'occasion d'affirmer et de développer des capacités à vivre en société (compétences sociales) dans le respect des différentes identités et expressions culturelles. Il ne faut pas oublier qu'elle favorise les échanges entre les âges et les cultures, selon l'axe de travail communautaire.

La Fondation agit dans le domaine de la prévention sociale. Elle joue un rôle de détection et d'orientation. Elle propose et soutient des occasions de développer des formes de solidarités afin d'améliorer l'environnement social et d'éviter l'exclusion.

Valeurs

La Fondation souhaite par son action sur le terrain défendre certaines valeurs qu'elle estime essentielles :

- La citoyenneté
- La cohésion sociale
- La responsabilité
- Le respect
- La tolérance
- La politesse
- La liberté d'expression

Objectifs et mission de l'animation socioculturelle

L'objectif de la Fondation Pass'Age est de s'occuper des jeunes de la Gruyère. La priorité de la Fondation est un travail de prévention.

La Fondation définit ses objectifs comme suit :

- Accueillir les jeunes
- Accompagner les projets
- Soutenir les jeunes dans leurs préoccupations
- Développer l'axe communautaire
- Favoriser la participation aux activités de jeunesse (rencontrer, informer, orienter)
- Collaborer avec les instances communales, régionales et cantonales

Axes d'interventions

Pour atteindre ses objectifs, la Fondation se repose sur quatre axes d'intervention :

La prévention

En offrant un accueil, des relations et des activités de qualités, en soutenant la réalisation de projets personnels et collectifs, en développant l'estime de soi et la solidarité, l'animation socioculturelle doit jouer auprès des jeunes un rôle préventif par rapport aux facteurs de risques auxquels ils sont confrontés (échec scolaire, chômage, difficultés familiales qui peuvent entraîner des symptômes tels que toxicomanie, dépression, délinquance, etc.).

L'intégration sociale

L'animation socioculturelle et le centre d'animations doivent constituer pour les adolescents un lieu de ressources (activités, informations, orientations, soutiens). L'animation doit identifier les besoins des jeunes, notamment ceux qui sont isolés pour des raisons culturelles et/ou financières, et tenter de promouvoir des activités susceptibles de favoriser leur intégration sociale.

Le développement personnel et la compétence sociale

L'animation socioculturelle, en veillant à promouvoir l'auto-organisation des usagers, doit offrir aux jeunes l'occasion d'acquérir ou retrouver une estime de soi et des capacités à mieux vivre en société.

La promotion culturelle

L'animation socioculturelle doit permettre un développement culturel des usagers. Les expressions culturelles émergentes ou minoritaires recherchant des lieux appropriés et un soutien diversifié doivent pouvoir trouver un soutien auprès de la Fondation Pass'Age. L'animation socioculturelle doit jouer ici pleinement son rôle de détecteur et soutenir l'auto-organisation progressive de ces expressions. Son intervention contribue, par la reconnaissance du droit à la différence, au partage et à l'intégration des diverses expressions culturelles.

Moyens

Pour réaliser ses objectifs, la Fondation met à la disposition des jeunes guériens des compétences professionnelles, des moyens financiers et matériels.

Ces moyens permettent de développer des actions à l'échelle de la Ville et des quartiers.

En bref, la Fondation Pass'Age souhaite promouvoir une animation socioculturelle qui

- Considère les activités comme un moyen
- Participe à l'amélioration de l'environnement local
- A une fonction importante de prévention sociale
- Renforce les compétences sociales
- Valorise la solidarité
- Prend en compte les différences culturelles
- Participe à la vie sociale de la Ville
- Garantit la liberté et la pluralité de l'expression
- Considère que les associations sont un pilier indispensable à l'animation
- S'appuie sur des animatrices et des animateurs professionnels
- Considère que les usagers et les usagères sont des partenaires
- Fonctionne en réseaux

Bulle, le 23 février 2005.

Le président
Jean-Paul Oberson

La vice-présidente
Gabrille Lüchinger

La secrétaire
Anne Rod

Le caissier
Bernard Gapany